

Témoignage de Maria

Ceci est le témoignage d'une famille simple et unie. Une famille économe, par nécessité et par éducation, qui s'est pourtant retrouvée dépouillée de ses héritages, ruinée par les frais et les emprunts successifs, après 13 ans de manipulation mentale, et de tortures psychologiques.

Jacques est fils de petits agriculteurs ; sa femme, Maria est issue d'une famille espagnole. Initialement domestiques agricoles, ses parents et son frère ont, après 35 années de dur labeur, pu acheter des terres, une maison, et un petit appartement que son frère louait pour compléter ses revenus et sa future retraite.

Jacques et Maria formaient un couple solide depuis leur union, en 1980, et une famille unie avec leurs deux enfants.

C'est en 2000 que leur chemin va croiser celui d'Albert, médium, exorciste et guérisseur déclaré, disant exercer ses « dons » depuis l'âge de 17 ans. Cet homme, qui deviendra un « ami » intime de la famille – Maria, sa fille, son fils et son gendre seront en effet les marraines et parrain de 4 des enfants d'Albert – prétendait être Jésus réincarné, revenu sur Terre pour la délivrer du mal.

Au commencement, une rencontre banale : Albert a ses enfants scolarisés dans l'école où Maria travaille. Elle l'y croise souvent, accompagné de son épouse Nathalie. Le couple inspire la confiance, Albert paraît sérieux, poli, un homme « bien » comme nous disons. Bien que n'ayant jamais consulté ni voyant ni guérisseur, celle-ci fait appel à lui pour soigner les acouphènes de son mari. Très vite, des liens d'amitié se nouent : Albert est sympathique, serviable... Pourtant, il se montre aussi exclusif et possessif. Il se dit « pur », « entier » et est très exigeant sur la qualité de leur amitié, éloignant ainsi progressivement Maria et Jacques de leur entourage amical précédent.

Petit à petit, il leur accorde la faveur de les admettre dans ses séances spirites, qui doivent rester un « secret » entre eux au motif que « les gens nous prendraient pour des fous ! », et leur explique l'au-delà, les faisant même communiquer avec leurs proches décédés, tout en leur interdisant de prendre des notes.

Suite à cet enseignement, la nécessité de les protéger du mal s'impose : car si Albert leur a fait découvrir Dieu ... il leur a aussi fait découvrir Satan, pour leur plus grande crainte ! Il se révèle très adroit pour réveiller les peurs enfouies, et ensuite proposer LA solution, qu'il est bien sûr le seul à détenir.

Ses tarifs sont exorbitants : entre 500 et 2000 euros pour chaque « travail », toujours payés d'avance. Albert se justifie en expliquant que s'il ne prenait pas la totalité de la somme de la sorte, les gens n'iraient pas au bout du « travail », parfois long, et paieraient donc pour rien.

C'est donc par « honnêteté » qu'il exige le paiement d'avance, même à ses amis ! Les paiements se faisaient en espèces, afin de supprimer les traces de travail répété et abusif... Un détail encore : le couple devait également financer des séjours en hôtel de luxe où Albert effectuait, disait-il !, ses « travaux » pour eux.

« *Nous avons peur de tout, et étant 'Celui Qui Savait', nous lui demandions conseil pour tout et il en profitait* » déclarera Maria. Et en effet, elle et son époux « bénéficièrent » de nombreux travaux de la part d'Albert, entre autres :

- Protéger leur maison du MAL par une sorte de cloche invisible sensée l'isoler des Esprits négatifs
- Protéger leur fils des « bêtises » de l'adolescence
- Protéger la famille du « mal » envoyé soit disant depuis l'Afrique par un élève africain reçu dans le cadre d'un échange pédagogique entre un lycée français et un lycée africain
- Protéger leur fille qui allait être harcelée par un autre élève de son lycée.
- Re-protéger leur maison et leur fils, ce dernier ayant organisé pour l'obtention de son bac une fête, fête au cours de laquelle ses camarades auraient introduit le Mal et fait sauter la Protection précédente
- Protéger le studio loué à Toulon pour les études de leur fils, puis plus tard son studio à Versailles.
- Protéger leur fille, car Albert a reçu un message de là-haut : leur fille adorée va être victime d'un viol violent et traumatisant ! Une « grosse protection » est urgente

La liste serait encore longue....

Bientôt, tout événement positif est attribué au « Don » d'Albert : leur fils réussit ses études puis trouve du travail ? C'est « grâce à Albert ! ».

2004 et 2005 sont des années difficiles pour Maria, qui voit ses parents décéder de longues maladies. Maria est épuisée. Atteint d'une maladie rare, son frère Martin, son protecteur et confident de toujours, développe la même année une tumeur au cerveau : il faut l'opérer d'urgence. Les « Esprits » lui assurent que, moyennant 4000 euros, Albert pourra le sauver à 99,99%. Elle paye sans hésiter. Hélas, Martin décède : « *je perds là une des nombreuses occasions d'ouvrir les yeux, mais Albert le présente comme une épreuve que je dois passer* » dira Maria.

Sept mois après le décès de son père et un mois et demi après celui de sa mère, le départ de son frère laisse Maria au plus bas. Cependant, tous trois « viennent la reconforter » dans les séances de spiritisme d'Albert, lui assurant qu'ils sont heureux, ce qui, dans sa douleur, aide Maria. Malgré sa peine, elle est reconnaissante envers Albert de l'avoir ouverte à la Foi.

Pourtant, celui-ci commence insidieusement à la monter contre Jacques, son mari.

Il faut dire que Maria vient de toucher un héritage important, fruit de 46 ans de travail de sa famille, arrivée en France sans un sous. Et Albert le sait...

Les liens avec Albert se resserrent encore : celui-ci devient locataire de la maison que Maria a hérité de son frère. En tant qu'amis, celle-ci ne lui demandera pas de caution. Remarié après un divorce, Albert aura 4 enfants avec sa nouvelle épouse, dont le premier naîtra en 2005, la même année que le décès de Martin. Il accordera aux enfants de Maria ainsi qu'à son gendre et enfin à Maria elle-même la faveur d'être parrains et marraines de chacun de ses enfants.

A partir de la mort de son frère, les travaux se multiplient et Maria et Jacques se trouvent très vite confrontés à des soucis financiers. En effet, si leurs économies de petits salariés prudents et prévoyants sont déjà épuisées, Albert sait qu'il peut compter sur l'héritage touché par Maria et s'arrange pour ponctionner le couple encore et encore.

En 2009, quatre ans après avoir hérité de 300000 euros, il ne reste plus rien des liquidités... Persuadés que les choses prédites par Albert vont arriver très prochainement, le couple se risque à emprunter, pensant être en mesure de rembourser en anticipé. Les emprunts se succéderont, Maria et Jacques ayant « sous-évalué les besoins d'Albert et des « Esprits » : c'est la spirale infernale, le stress, la hantise de l'interdit bancaire, la vente précipitée de la voiture, puis de la maison conjugale ...

En parallèle de ses manœuvres financières, c'est à une vraie torture morale qu'Albert s'adonne à présent. Il provoque ainsi en 2009 la rupture de Jacques avec son père, soutirant à celui-ci de faux aveux après une nuit de harcèlement psychologique. Jacques sombre dans le chagrin.

En effet, tout en le craignant, Jacques n'aimait pas Albert. Il s'offusquait des sommes astronomiques qu'il demandait et essayait d'éviter les séances prétextant qu'il n'entendait pas les esprits et ne pouvait pas tenir de minuit à 4 heures du matin, durée approximative d'une séance. Maria, qui s'inquiétait alors pour le « karma » de son époux, avoue avoir souvent payé Albert pour qu'il le « pousse » à suivre le bon chemin.

Au cours d'une séance de spiritisme, la grand-mère décédée de Jacques - qui était son « guide »- leur apprend que ce dernier croyait aux esprits mais que s'il répugnait à se joindre à eux, c'est qu'il avait peur qu'ils apprennent son secret et qu'il était en souffrance.

Sa grand-mère comptait particulièrement pour Jacques : d'après lui, c'est la seule personne qui lui a vraiment montré et donné de l'amour dans sa famille soumise à la dure vie des paysans. Jacques avait en effet grandi dans un contexte peu propice aux démonstrations d'affection. Il parlait peu de son enfance, se contentant de répéter, s'il y était amené, que sa vie familiale avait été dure.

Bien sûr, Albert, en tant qu'« ami », était au courant de tout cela, le couple lui parlant très librement.

Après la séance, c'est un Jacques niant tout secret qui est questionné : - « *Malheureux !! Tu mets en doute le message divin, tu n'as pas honte ! Ta grand mère doit être bien malheureuse.*

Tu n'as pas de cœur de la faire souffrir. On est entre nous, libère toi de ta souffrance et ça ira mieux. » - lui est-il reproché.

Albert, avec beaucoup de douceur, expliqua qu'il fallait l'aider car il souffrait beaucoup et que c'était très profond. Lui savait ce qu'il s'était passé puisqu'il était médium, mais ne pouvait pas en parler car c'était à Jacques de le dire pour l'arracher de son cœur et se libérer d'un gros poids. Après avoir parlé il ne serait plus le même et serait beaucoup plus heureux.

Ce soir là, Maria, ses enfants et son gendre, supervisés par Albert, assiégèrent moralement Jacques pour le faire parler, afin de l'aider à se libérer.

« Mes enfants aiment leur père et moi mon mari. Malgré les véhémentes négations de mon mari, les esprits nous avaient éclairés, et ne doutant pas de la véracité du message, tour à tour, avec tendresse et sévérité nous le suppliâmes de se libérer. Par moments cela s'apparentait à un interrogatoire policier » témoigne Maria. *« Pour lui, ce fut une torture morale. Jusqu'à 6 heures du matin, assis dans notre cuisine, nous le harcelâmes pour le faire avouer. Albert, sans même lui dire les choses, dirigeait les confidences et, lâchant une indication par ci par là, vers 7 heures du matin, après toute une nuit de palabres, fit dire à mon mari épuisé et dépité d'avoir à lutter contre sa femme, ses enfants et son futur gendre qu'il avait été battu et abusé sexuellement par son père. »*

« Il sanglotait dans nos bras. Albert doucement disait : « c'est bien ça va aller maintenant ». Nous merciâmes chaleureusement cet « ami » qui n'avait pas ménagé sa peine, d'autant plus qu'il souffrait du dos et avait passé la nuit à nous soutenir au lieu de rester dans son lit. Il se comportait en thérapeute et se vantait modestement qu'en une nuit il lui avait évité des années de psychanalyse. Pour pouvoir se libérer totalement, il lui conseilla d'aller trouver son père et de lui dire en face ce qui l'avait fait souffrir. Il le fallait absolument pour relever la tête, se sentir un homme et désamorcer la bombe intérieure bien enfouie au plus profond de lui. »

Harcelé par ses enfants et sa femme, entre reproches et encouragements, Jacques se confronte à contre cœur à l'autorité paternelle qu'il craint depuis toujours : *« J'étais très en colère contre mon beau père, je plaignais mon mari de tout mon cœur. Mes enfants également. Harcelé par Albert et par nous même, craignant de perdre l'estime de ses enfants et l'amour de sa femme, la mort dans l'âme, il accepta de parler à son père. »* explique Maria.

Jacques avouera avoir songé au suicide lors de cette difficile confrontation qui aboutit à la rupture de la famille avec le père de Jacques qui, ébahi, ne comprit pas ce qui lui était reproché.

Jacques ne trouva pas la paix et en voulut beaucoup à sa famille. Il regrettait son geste. Ne pas voir son père, ne plus lui parler lui manquait terriblement et sa sœur était indignée.

La torture psychologique de Jacques par Albert ne s'arrêta malheureusement pas là.

Après que Jacques ait avoué la soi-disant maltraitance de son père, sa grand mère vint le féliciter lors d'une séance. Mais elle ajouta : *« C'est bien mais il n'a pas tout dit »*. Albert

coupa court, Jacques fut soulagé et nous, très étonnés. Par la suite, Albert fit avouer à un Jacques pétri de honte qu'il avait des penchants homosexuels, et qu'il « jouait » dans son enfance avec un ami... D'abord bouleversés par cette révélation, Maria et ses enfants rassurèrent leur époux et père, lui disant que ce n'était pas là un sujet de honte. Albert se mit alors en devoir de l'aider à assumer : pour son bien et pour le libérer, il proposa de l'emmener dans une boîte de nuit homosexuelle.

Menacé par un Albert soit disant préoccupé par son « karma », poussé par une Maria désireuse, malgré son chagrin à l'idée de voir son mari partir chercher un autre homme, de l'aider à être bien avec lui-même, Jacques finit par obéir.

Ce fut une dure soirée pour tous : Maria n'ayant pu retenir ses larmes au départ de son mari, Albert l'accusa d'égoïsme, et de causer la perte de Jacques ; ce dernier, déchiré par la peur de perdre sa femme resta prostré toute la soirée, amenant un Albert déçu par la tournure des événements à traîner Jacques jusqu'à un parc où se retrouvaient les homosexuels pour des rendez-vous d'un soir. Toujours sous la menace d'Albert, qui le menaçait de l'emmener dans une discothèque proche de son domicile, et donc de ses connaissances, Jacques finit par s'isoler avec un homme, dehors, dans le noir. Lorsqu'il revint, il refusa de donner des détails à un Albert déçu. Il y était allé, maintenant il fallait lui « foutre » la paix.

Après ces difficiles événements, Albert décréta qu'il n'était pas bon que Jacques revoie son ami d'enfance avec qui il avait eu des rapports dans sa jeunesse : le couple fut obligé, sans pouvoir dire la vérité, de rompre toutes relations avec leurs amis proches.

« J'étais mal et Jacques aussi. Après son père, sa sœur, il perdait ses amis. On ne peut voir personne s'indignait-il. Albert était content. Débarrassé de ces amis encombrants, je comprends aujourd'hui qu'il voulait aussi les manipuler à son aise sans qu'on communique car ils m'appelaient très souvent » confie Maria.

En effet, elle avait fait connaître Albert à ce couple d'amis, afin de les aider à régler des problèmes personnels et professionnels. Son amie avait souvent fait travailler en cachette Albert, et, comme avec Maria, il avait développé des relations très amicales avec elle au point de lui faire quitter en 2013 son travail de fonctionnaire pour s'installer comme voyante.

Nous sommes en 2010, et Albert, sentant que Jacques, excédé, va réagir, monte Maria contre lui et la persuade de divorcer, lui assurant que c'est pour elle le « bon chemin ». Il en va de la sauvegarde non seulement de sa place au Paradis, mais aussi de celle de son père ! *« En effet, après son décès en 2004, d'après Albert et les Séances, mon père était devenu mon guide et il ne lui restait qu'un échelon à gravir pour accéder au Paradis. En m'aidant à suivre le bon chemin, il franchissait son échelon et nous accédions tous deux à la vie éternelle. La vie éternelle de mon père dépendait donc de moi. C'était une responsabilité énorme et angoissante : j'avais toujours peur de mal faire et je demandais constamment conseil à Albert. Cette attitude causait ma perte mais je ne le voyais pas. Pour moi, c'était un cas de conscience terrible : ou je renonce à ma vie de couple et quitte un mari soit disant égoïste, matérialiste, manipulateur et négatif, suivant ainsi le bon chemin ; ou je compromets ma vie éternelle et celle de mon père en choisissant la « cage dorée » de ma vie familiale. »*

Dans un mélange de souffrance, d'abnégation et de sentiment de devoir accompli, Maria décide de divorcer et quitte sans attendre le domicile conjugal sur les conseils d'Albert, inquiet que cette dernière ne change d'avis.

Elle s'installe alors chez lui, en attendant de trouver un appartement. Maria est alors totalement sous la coupe d'Albert, qui non content de lui faire payer la moitié du loyer, de l'eau et de l'électricité, la transforme également en « bonne à tout faire », emmenant les enfants à l'école, faisant les courses, les repas, le ménage, pendant que sa femme allaite la petite dernière en regardant tranquillement la télévision.

En juillet 2010, le divorce de Maria et de Jacques est prononcé, au grand dam de ce dernier et de leurs enfants. Bien qu'ayant emménagé dans son appartement, Maria continue tous les jours d'aller aider la femme d'Albert.

Suite au divorce, la maison conjugale est vendue. Albert a bien manœuvré, il va pouvoir disposer du fruit de sa vente...

« Séparée de mon mari et totalement sous son influence, je dilapide pour lui et sa famille les 61 000 euros de la vente et je suis aculée à emprunter pour subvenir à mes propres besoins. Il m'assure qu'il me rendra tout dès que les choses prédites arriveront. La prédiction des esprits étant l'héritage d'une fortune colossale qu'il allait consacrer au sauvetage du monde, actuellement régi par le Mal, sauvant ainsi les humains de la décadence. Il serait en cela aidé par mes enfants qui, s'ils suivaient le bon chemin, étaient élus. Mon frère et mon père décédés me confirmaient tout cela en séance, et je ne doutais hélas pas de messages venus tout droit du ciel. Pourtant les choses tardent à arriver et je tremble car pour éviter que mes enfants, s'ils venaient à douter, ne s'écartent du bon chemin, je leur ai caché l'hémorragie financière et je mens à tout mon entourage. Suivant l'enseignement d'Albert, je prends toutes ces difficultés pour des épreuves pour réussir mon 'karma'. »

Pour Maria, le cauchemar continue :

« Fin 2010, guidée par Albert et l'au-delà, j'apprends que j'ai la maladie d'Alzheimer et qu'il faut faire vite pour l'arrêter. Moyennant 2000 euros, Albert peut me soigner mais je dois rester en permanence à ses côtés sous son fluide bénéfique. Je me retrouve pour ainsi dire séquestrée car je n'ai le droit de sortir que pendant 2 heures (juste le temps de faire leurs courses) pendant environ trois mois. Les liens avec mon fils se dégradent ».

En mars 2012, toujours sur les conseils d'Albert, Maria, surprise mais heureuse, reprend la vie commune avec son ex mari. En véritable prédateur, après avoir épuisé la part de la vente de la maison conjugale de Maria, Albert brigue la part de Jacques qui possède alors 35 590 euros...

Quatre mois après s'être remis avec son ex femme, il ne possède plus rien et est obligé d'emprunter.

Août 2013 : c'est l'impasse, malgré deux autres emprunts, le couple est dans l'impossibilité de payer son loyer. C'est la panique et les « choses » n'arrivent toujours pas !

Alerté par l'attitude d'Albert qui tente d'éloigner Maria de lui, son fils descend de Paris avec sa femme et convoque la famille. Depuis longtemps déjà, lui et sa femme, ainsi que le gendre de Maria et une de leurs amies également escroquée par Albert, le soupçonnaient et tentaient, sans succès, d'ouvrir les yeux à Maria et à sa fille. Quant à Jacques, craignant de perdre sa femme de nouveau, il le détestait en silence.

Le jour précédent la réunion, Albert doit subir une opération. Malgré la présence de son fils, Maria l'y accompagne, l'assure de sa fidélité et implore son indulgence pour le comportement de son fils, mais n'attend cependant pas son réveil.

« Le soir, au cours de cette réunion mémorable, l'atmosphère familiale est lourde et orageuse. Pressée de questions précises, ne voulant pas perdre mes enfants, j'avoue tous mes mensonges tout en continuant de défendre Albert en qui je crois toujours. Mes enfants apprennent le désastre financier qu'ils ne pensaient pas aussi important, et la découverte des emprunts achève de les désespérer. Ils décident d'aller voir Albert dès le lendemain. »

« Nous sommes le 17 septembre : tête baissé, Albert encaisse les accusations. Mes enfants lui ordonnent de quitter ma maison, dont il est je le rappelle locataire, afin que mon mari et moi ayions un toit, et surtout de ne plus m'approcher. « Je partirai, répond-t-il, seulement si c'est ta mère qui me le demande, la maison lui appartient, c'est à elle de me congédier, et seulement si vous ne portez pas plainte ». Il espère que, craintive et soumise, je ne le fasse pas.

Je prends enfin conscience de la VERITE. Je réalise que tout ce que m'a dit Albert est FAUX, qu'en fait il n'a pas d'amitié pour nous, qu'il n'est pas le MESSIE envoyé par DIEU pour sauver le monde, mais que c'est un ESCROC qui m'a tout pris. Je comprends qu'il ne me rendra RIEN.

Je comprends que nous sommes endettés jusqu'au cou et que j'ai involontairement mais complètement spolié mes enfants, mon mari et moi-même, bref, que par ma faute nous sommes RUINES ! Je M'EFFONDRE ! ».

Heureusement pour Maria et Jacques, c'est l'union de leur famille, leur affection les uns envers les autres, leur générosité et leur soutien sans faille, qui les aideront à supporter cette épreuve.

Dès le lendemain, il s'agit de reconstruire, et de se reconstruire : expliquer la situation à la banque afin d'être accompagné, éviter l'interdit bancaire grâce à l'aide financière de leur fils, revendre les meubles, la voiture, tout ce qu'il est possible de vendre et rendre leur location qu'ils ne peuvent plus assumer. Et surtout se débarrasser du « parasite » : demander à Albert et sa famille de quitter la maison qu'ils louent à Maria. Albert accepte, à la condition qu'ils ne portent pas plainte.

Ne pouvant plus payer leur loyer, le couple est obligé de vivre chez leur fille et gendre, à leur charge, en attendant de remonter petit à petit la pente.

Mars 2014, l'hiver est passé, Maria et Jacques n'ont plus besoin de chauffage et s'installent dans l'unique bien qu'il leur reste : la maison qu'Albert leur louait et qu'il n'a pas eu le temps de leur faire vendre.

« La vigilance, l'amour et le soutien de nos enfants et de leur conjoints, nous sauvent de la dépression et de la rue, mais nous sommes dépouillés financièrement, et moralement marqués à vie par les 14 ans de manipulation d'Albert. Nos enfants sont hélas aussi marqués par cette relation. »

Maria et Jacques essaieront également d'ouvrir les yeux à ces mêmes amis avec lesquels Albert leur avait demandé de rompre. Malheureusement, encore sous le coup de l'émotion, la tête « bouillonnante », la tentative de prise de conscience se passa très mal et leurs amis rompirent tout contact, demeurant fidèles à Albert, sous la coupe duquel ils se trouvaient encore. En effet, le fils de cet autre couple avait guéri d'un cancer, et ils pensaient en être redevables à Albert, qui devait également guérir la femme d'une maladie grave.

Aujourd'hui, il s'agit pour Maria de renouer avec son beau père, encore sous le coup de la souffrance causée par les fausses accusations. Car ce n'est pas seulement de leurs biens que Albert les a dépouillés, mais aussi de leurs liens d'amour et de confiance avec leurs proches.

Laissons à Maria les derniers mots :

« Sous la pression d'Albert, Jacques et moi avons divorcé après trente ans de mariage. 18 mois plus tard nous reprenons la vie commune pour notre plus grand bonheur.

Albert n'a pas pu détruire l'amour qui unit notre famille. C'est grâce à cet amour que nous allons nous reconstruire.

Il n'en reste pas moins que nous sommes dépossédés de sommes très importantes, fruit du travail de deux générations de ma famille, et que nous sommes tous marqués à vie par ces 14 années d'abus de confiance.

C'est aussi pour éviter ce drame à d'autres personnes susceptibles de tomber sous son influence que nous souhaiterions porter plainte contre Albert, qui continue sans aucun scrupule à escroquer des gens, et que nous témoignons aujourd'hui.

Et merci à mon mari, à mes enfants et leurs conjoints de m'avoir gardé leur amour ... »

Ils souhaiteraient porter plainte pour que justice soit faite, pour éviter que d'autres se laissent prendre mais ils doivent se reconstruire financièrement, la justice est lente et coûteuse. Ils y réfléchissent encore